

60 jours, si mes souvenirs sont exacts. Le ministre a déclaré que ces engagements avaient été modifiés et que nous devons maintenant fournir une brigade aéroportée au lieu des deux brigades lourdes dont il avait été question. Quand ces modifications sont-elles intervenues?

**M. Cadieux:** Au cours de la réunion de décembre.

**M. Harkness:** En d'autres termes, depuis la dernière réunion du conseil de l'OTAN.

**M. Cadieux:** Oui.

**M. Harkness:** En sorte que ces nouvelles dispositions sont applicables dès cette année?

**M. Cadieux:** Oui.

**M. Harkness:** Je dois dire que je trouve ce procédé beaucoup plus réaliste que l'autre pour respecter nos engagements. La plupart de ceux qui ont analysé la situation n'ont jamais cru possible d'envoyer les deux brigades en Europe à temps pour qu'elles soient opérationnelles. Ma seconde question concerne la division aérienne. Celle-ci comportait 12 escadrilles; maintenant il ne s'agit plus que de six. Quand cette réduction a-t-elle été décidée? Quand est-elle devenue exécutoire?

**M. Cadieux:** La réduction de 10 p. 100 que nous avons proposée entrera dans les faits entre 1969 et 1972. Pour 1968, elle comporte le même nombre d'hommes que l'année précédente: 6,600.

• 1225

**M. Harkness:** Quand nos engagements ont-ils été réduits de 12 escadrilles à 6 escadrilles?

**M. Cadieux:** J'ai toujours su que la division aérienne devait comporter six escadrilles, je ne peux donc pas répondre à votre question. Je crois que cela remonte à 1967, mais je...

**M. Martin (Essex-Est):** Juillet dernier.

**M. Harkness:** Non. Je me souviens que la division avait été réduite à huit escadrilles il y a un peu plus d'un an. Et l'année dernière elle a été portée à six escadrilles. Et, comme je le disais plus tôt, il ne nous a jamais été possible de savoir quand cette dernière réduction a eu lieu. J'aimerais savoir, entre autres, si cette réduction a été décidée unilatéralement par le Canada, ou si elle fait suite à un accord intervenu avec les autres membres de l'OTAN.

**M. Cadieux:** En décembre, et sur l'invitation de SACEUR, j'ai déclaré que tel serait notre engagement, et cela fut accepté.

**M. Harkness:** Vous parlez de cette réduction de 10 p. 100?

**M. Cadieux:** Non. Ceci n'affecte pas la puissance opérationnelle. Il s'agit de la procédure administrative que nous essayons de...

**M. Harkness:** Mais je parle de la réduction, d'abord de douze à huit, puis de huit à six.

**M. Cadieux:** Je regrette, mais je ne dispose pas de ces renseignements. Je ne sais pas. Cela s'est passé avant que je ne devienne ministre. J'imagine qu'il y avait de bonnes raisons à cela. Et, tel qu'il se présente à l'heure actuelle, l'engagement semble satisfaisant.

**M. Harkness:** Jusqu'à présent, nous n'avons jamais pu être renseignés sur la façon dont une réduction des effectifs de la division aérienne, comme je l'ai décrite, avait pu être réalisée. C'est sur ce point précis que je veux être renseigné maintenant, si c'est possible.

**M. Cadieux:** Je suis sûr que cela a été accepté car je n'ai jamais entendu dire le contraire. Je n'ai eu vent d'aucune réclamation à son sujet.

**M. Harkness:** Votre prédécesseur avait répété que les engagements étaient les mêmes et que nous les avions scrupuleusement respectés.

**M. Cadieux:** Je vous ai répété exactement ce que je leur ai dit.

**M. Harkness:** Vous n'avez pourtant aucun renseignement à ce sujet.

**M. Cadieux:** Non.

**M. Harkness:** Peut-être pourrions-nous obtenir communication de ces renseignements lors d'une prochaine séance?

**M. Cadieux:** Je sais qu'en 1960 nous avons fourni des intercepteurs à la demande de SACEUR et avons libéré huit escadrilles, avions CF-104 d'attaque et de reconnaissance. Si ce renseignement est exact, c'était à la demande de SACEUR. Cet organisme avait sans doute révisé ses plans.

**M. Harkness:** Non. La vérité c'est qu'à l'époque les intercepteurs étaient démodés et nos alliés de l'OTAN nous avaient demandé de remplacer notre division aérienne—qui comportait essentiellement des avions d'interception—par une division aérienne constituée d'avions combinés attaque-reconnaissance.

**M. Cadieux:** Je ne sais pas. Quelques changements sont intervenus dans la brigade.